



Master Sciences et techniques des activités physiques sportives (STAPS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences et techniques des activités physiques sportives (STAPS). 2017, Université de Strasbourg. hceres-02028556

HAL Id: hceres-02028556

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028556>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS), dispensé en présentiel au sein de la faculté des Sciences du Sport de l'Université de Strasbourg, s'organise en cinq spécialités dès la première année de master (M1) :

- *Marketing et gestion du sport* (MGS) ;
- *Activités physiques adaptées et santé - Ingénierie et développement* (APAS-ID) ;
- *Entraînement, sport, santé* (E2S) ;
- *Politiques sportives et aménagement des territoires* (PSAT) ;
- Agrégation recherche en *Éducation physique* (master-agrégation-recherche - MAR).

Adossé à l'unité de recherche Sport et sciences sociales (équipe d'accueil - EA 1342) et au groupe de recherche Physiologie de l'exercice (groupe rattaché à l'EA 3072), ce master - à la croisée de l'histoire, des sciences de l'éducation, des sciences de l'intervention, de la sociologie et de la psychologie, du *marketing*, de la physiologie, entre autres - a pour objectif la formation de cadres notamment capables de concevoir, de mettre en œuvre, d'évaluer des actions et des programmes à l'adresse d'individus ou de groupes d'individus dans le domaine des activités physiques et/ou sportives, du *management*, de l'éducation, de l'entraînement, du handicap.

Analyse

Objectifs

Ce master a pour objectif la formation de cadres capables de concevoir, de mettre en œuvre, d'évaluer des actions et des programmes à destination d'individus ou de groupes d'individus dans le domaine des activités physiques et/ou sportives, du *management*, de l'éducation, de l'entraînement, du handicap. Pour ce faire, il mobilise des savoirs et savoir-faire mêlant l'histoire, les sciences de l'éducation et les sciences de l'intervention, la sociologie, la psychologie, le *marketing*, la physiologie. Tous ces apports sont en lien avec l'équipe de recherche rattachée à la faculté des Sciences du sport, l'EA 1342 Sport et sciences sociales, et le groupe de recherche Physiologie de l'exercice, hébergé au sein de l'EA 3072 Mitochondries, stress oxydant et protection musculaire.

L'ensemble des métiers auxquels cette formation prépare (entraîneur, directeur technique sportif, directeur commercial ou *marketing*, directeur dans la distribution, ingénieur en activités physiques adaptées-santé, cadre ou chef de projet, *etc.*) sont clairement répertoriés dans les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les objectifs de la formation sont en adéquation avec les métiers et les contenus proposés.

| Organisation |
|--|
| <p>La formation s'organise, dès le M1, en cinq spécialités avec 20 % de cours mutualisés en première année, parmi lesquels les cours d'analyse de la culture sportive, deux activités sportives, le cours intitulé « l'Europe du sport », l'anglais professionnel, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les statistiques. Certaines unités d'enseignement (UE) - non précisées dans le dossier d'autoévaluation de la formation - sont également partagées avec les facultés de Géographie, Droit, Médecine, et Science politique.</p> <p>En deuxième année de master (M2), les enseignements sont spécifiques à chaque parcours. Ils ne donnent donc pas lieu à des mutualisations. Tous les enseignements - toujours en lien avec les activités physiques et le sport - sont encadrés, tantôt par la soixantaine d'enseignants et enseignants-chercheurs de la faculté des Sports, pour la partie scientifique et pratique, tantôt par plus de 140 professionnels pour la partie plus opérationnelle. Le travail de concert avec le monde professionnel, au travers de la participation à des réponses collectives à des appels à projets notamment, témoigne du souci de l'équipe pédagogique de sensibiliser les étudiants à leurs futures fonctions.</p> |
| Positionnement dans l'environnement |
| <p>Ce master STAPS jouit d'un bon positionnement dans l'environnement tant scientifique que professionnel. En plus de l'adossement direct à l'unité de recherche Sport et sciences sociales (EA 1342), il noue des liens avec d'autres structures de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'unité de recherche Mitochondries, Stress oxydant et protection musculaire (EA 3072) ; - l'unité mixte de recherche (UMR) 7363 Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE) : sociologie politique, sociologie de l'Europe, aménagement et urbanisme, développement durable ; - l'UMR 7362 Laboratoire image, ville, environnement (LIVE) : géographie ; - l'UMR 7367 Dynamiques européennes (DynamE) : sociologie et anthropologie ; - l'EA 7309 Architecture, morphologie/morphogenèse urbaine (AMUP) : architecture, morphogenèse urbaine, projets urbains. <p>Chacun de ces partenaires est l'occasion, pour les étudiants, d'une ouverture scientifique - permise par les séminaires notamment.</p> <p>Le master jouit également d'une reconnaissance locale (région Grand Est), nationale et internationale (Europe) et de nombreux partenariats avec monde socio-professionnel.</p> |
| Equipe pédagogique |
| <p>L'équipe pédagogique est composée de 61 enseignants, dont 20 maîtres de conférences (MCF), 13 professeurs des universités (PU), 15 professeurs agrégés (PRAG), deux professeurs certifiés (PRCE), deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et quatre directeurs d'études du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) auxquels se joignent nombre de professionnels et d'enseignants du secondaire : 45 pour la spécialité MGS, 34 pour la spécialité APAS-ID, 18 pour la spécialité E2S, 41 pour la spécialité PSAT et cinq pour la spécialité MAR. Une ou deux réunions semestrielles - comprenant les responsables des spécialités et les assistantes de scolarité du pôle master - sont programmées pour assurer le pilotage de la mention. En plus de ces réunions, des temps de concertation sont programmés entre enseignants-chercheurs (EC) et professionnels de chaque spécialité.</p> <p>Une charte de fonctionnement (présentée aux étudiants et transmise à tous les formateurs) est, chaque année, discutée pour affiner les modes de gestion de la mention. À terme, il serait bon d'intégrer davantage d'étudiants dans cette démarche.</p> <p>Le dossier ne mentionne aucune information quant à la composition du comité de pilotage. On sait seulement que les étudiants n'y sont pas intégrés.</p> <p>Des équipes pédagogiques par spécialité existent, mais leurs rôles ne sont pas clairement présentés.</p> |
| Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études |
| <p>Depuis 2013, les effectifs de la mention sont passés de 93 à 67. Cette baisse s'explique, entre autres, par le transfert d'une vingtaine d'étudiants vers l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ). Si les spécialités E2S et MGS maintiennent un effectif stable, les spécialités APAS-ID et PSAT voient leurs effectifs baisser, respectivement de 30 et 50 %. Le tableau des effectifs fourni dans le dossier d'autoévaluation donne à voir des taux de réussite en M1 en légère augmentation. Mais les chiffres ne sont pas très clairs. On note, par exemple, 14 inscrits en spécialité APAS-ID en première année (en 2015) et ils sont finalement 17 admis en seconde année.</p> <p>En M2, le nombre d'étudiants est en augmentation principalement dans les spécialités MGS, E2S et PSAT. Les chiffres fournis dans le dossier révèlent une attractivité importante de la spécialité MGS en M2 notamment. Alors qu'entre 21 (en 2014) et 28 étudiants (en 2016) sont admis en M2, entre 34 (en 2014) et 39 (en 2016) sont inscrits en M2. Ce différentiel est dû à l'arrivée d'étudiants extérieurs. Depuis 2010, un à trois étudiants poursuivent en doctorat. Les autres s'orientent vers le monde professionnel.</p> |

| |
|--|
| <p>L'insertion professionnelle est fonction des spécialités. Une enquête, menée depuis 2010 par la faculté des Sports, montre que l'insertion est globalement bonne (autour de 85 %). Les métiers occupés sont majoritairement en rapport avec la formation suivie.</p> |
| <p>Place de la recherche</p> |
| <p>La recherche est bien présente dans ce master. En plus d'un adossement à l'équipe de recherche en Sciences humaines et sociales, les étudiants bénéficient d'apports importants d'autres laboratoires dans le cadre des enseignements tout comme à l'occasion de séminaires. Si tous les étudiants sont formés à la recherche par la recherche « en train de se faire », seuls les parcours PSAT et APAS-ID proposent officiellement une UE de méthodologie de la recherche.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> |
| <p>Soucieuse de la professionnalisation des étudiants, l'équipe pédagogique a à cœur de sensibiliser, autant que faire se peut, les promotions de master au monde professionnel par le truchement du stage notamment. L'organisation de la formation - ponctuée par des temps d'immersion sur le terrain et de retours réflexifs sur la pratique - permet au plus grand nombre de découvrir le monde du travail. Cela passe par la réalisation d'études de cas proposés par les partenaires publics et privés. Ces travaux sont aussi l'occasion pour les enseignants d'assurer une veille au sujet des nouveaux métiers dans le secteur du sport, ce qui leur permet de réactualiser les contenus de la formation en fonction de la demande sociale. Cet ancrage dans la réalité professionnelle est conforté par un stage de six semaines en M1 et de neuf semaines à six mois en M2.</p> <p>Les fiches RNCP des différentes spécialités sont claires, elles reprennent en partie les éléments du dossier d'autoévaluation tout en précisant plus avant les compétences à acquérir à l'issue du master. Elles précisent également les secteurs d'activités ainsi que les types d'emplois accessibles à l'issue de chacune des spécialités.</p> |
| <p>Place des projets et des stages</p> |
| <p>Pour chaque spécialité, des stages sont prévus : six semaines en M1 et de neuf semaines à six mois en M2. Des spécificités liées aux contenus et objectifs de chacune des formations sont prises en compte. Dans tous les cas, le temps d'immersion de la première année est pensé comme un moment exploratoire, fait de découvertes et d'observations d'un secteur professionnel donné. La seconde année est l'occasion d'un approfondissement.</p> <p>Tous les stages sont évalués : en M1, sur la base d'un écrit et parfois d'une soutenance ; en M2 sur la base d'un mémoire dont le dossier ne rend pas compte des modalités précises de son évaluation. Six crédits <i>European Credit Transfer System</i> (ECTS) sont alloués au stage de M1 et neuf à celui de M2.</p> |
| <p>Place de l'international</p> |
| <p>En réponse à l'évaluation précédente, un effort important a été engagé pour développer la dimension internationale de la formation. Pour ce faire, de nombreux partenariats internationaux ont été mis en place afin de permettre l'accueil d'étudiants étrangers - dont on ne connaît pas le nombre - en provenance d'Europe et d'Afrique notamment. La dimension internationale est également présente puisque des professeurs étrangers (le nombre n'est pas précisé) d'horizons variés (Canada, Chili, Algérie, Suède, Japon) ont été invités ces dernières années. Le nombre d'étudiants sortants (5 à 10 % selon les années soit quatre à huit) reste toutefois assez faible au regard de tous ces atouts.</p> <p>La chaire Jean Monnet attribuée à un enseignant-chercheur de STAPS confirme l'ouverture à l'international du master et plus largement de la faculté du Sport de Strasbourg. Encore un point allant dans le sens de l'internationalisation : en plus des UE d'anglais professionnel mutualisées pour les cinq spécialités au cours des semestres 1 et 2 de la première année, chaque spécialité propose des enseignements en anglais (entre 40 et 100 heures selon les spécialités). Le dossier ne fait cependant pas mention d'une certification particulière en anglais et seule la spécialité E2S propose une UE d'anglais en M2.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> |
| <p>L'entrée en M1 est sélective. Une commission pédagogique - dont le dossier n'indique pas la constitution - étudie les dossiers (<i>curriculum vitae</i>, lettre de motivation, projet professionnel argumenté) ; elle procède éventuellement à un entretien. Ces deux éléments constituent le filtre d'entrée dans la formation. Les étudiants étrangers sont sélectionnés selon les mêmes modalités ; ils bénéficient d'une attention toute particulière « en matière d'installation, d'intégration et de suivi des études ».</p> <p>Le dossier ne fait pas mention du nombre de candidatures examinées chaque année ni, par conséquent, des taux d'admission (<i>ratio</i> candidatures reçues/étudiants admis). En cas de réussite en M1, le passage en M2 est automatique. Les dossiers des candidatures extérieures à l'entrée au M2 - dont on ne repère pas bien le nombre - sont étudiés selon</p> |

| |
|--|
| <p>la même procédure qu'en M1. La réussite des étudiants est un souci permanent des enseignants-chercheurs puisqu'en cas « de difficulté, un suivi individuel est proposé sous forme de rendez-vous réguliers avec un enseignant-chercheur (notamment pour les étudiants étrangers) ». Une réorientation en cours ou à l'issue du M1 est envisageable, mais ses conditions ne sont pas explicitées dans le dossier.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> |
| <p>Les cours se font en présentiel, avec alternance de cours magistraux et de travaux dirigés. Études de cas et cours inversés sont également au programme. Certains modules sont disponibles en formation continue, mais rien n'est précisé quant à leur organisation. La description des enseignements et certains contenus sont distribués par le biais de Moodle (<i>Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment</i>), une plateforme d'apprentissage en ligne.</p> <p>Les TIC sont bien présentes. Elles facilitent, entre autres, l'organisation du travail des étudiants en situation de handicap, de ceux inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau, ainsi que des salariés. Le dossier ne fait toutefois pas mention d'une certification particulière en informatique.</p> <p>Qu'il s'agisse des modalités d'enseignement ou bien de la place du numérique, l'équipe pédagogique doit continuer les projets engagés.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> |
| <p>Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation finale et/ou en contrôle continu. Les notes des unités d'enseignement d'un même semestre se compensent entre elles. Les semestres sont compensables à l'intérieur de chacune des deux années de master. Une séquence de rattrapage par unité d'enseignement est proposée. Les rattrapages des semestres impairs ont lieu au mois de juin, celui des semestres pairs au mois d'octobre. Le jury de la mention - qui délibère et étudie les cas particuliers - est composé des responsables de chaque spécialité et du responsable du tronc commun. Il se réunit trois fois par an.</p> <p>Les critères et les modalités d'organisation de chaque spécialité font l'objet d'une charte de fonctionnement de la mention STAPS. Elle est ajustée chaque année.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition de compétences</p> |
| <p>L'équipe pédagogique du master assure un suivi individualisé des compétences acquises. Il se fait par l'implication des étudiants dans le cadre des projets d'études pilotés par les intervenants extérieurs mais aussi par le biais du suivi des stages et des contacts noués avec les tuteurs professionnels. Le dossier ne fait cependant état ni de portefeuille de compétences ni de livret de l'étudiant.</p> <p>Le supplément au diplôme est en phase avec les fiches RNCP. Il décrit clairement les exigences du diplôme, le programme d'enseignement (avec la répartition en ECTS), le système d'évaluation et les informations sur la fonction du diplôme (accès au niveau supérieur d'études, débouchés professionnels).</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> |
| <p>Le suivi des diplômés est assuré par un ingénieur d'études, secondé par les personnels contractuels affectés à certaines spécialités. L'ingénieur d'études participe également à l'enquête de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (ORESIPÉ) coordonnée par un enseignant-chercheur.</p> <p>Les éléments du dossier révèlent un taux d'insertion professionnelle tournant autour de 85 %.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> |
| <p>Le dossier ne fait pas référence à un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Cela dit, un tel conseil est bien présent dans chaque spécialité. Il est composé d'enseignants (internes et externes à la composante), de professionnels intervenant dans la formation, d'étudiants (de chaque promotion plus un « ancien étudiant ») et de l'équipe pédagogique. Il se réunit une à deux fois par an. La réunion débute par un temps de parole des étudiants. Le conseil de perfectionnement semble jouer un rôle important dans l'organisation de la formation, mais trop peu d'informations sont fournies pour pouvoir en juger. Un compte-rendu d'un conseil de perfectionnement aurait été bienvenu en annexe. Professionnels et enseignants extérieurs à la formation ne font visiblement pas partie des différents conseils de perfectionnement. Enfin, le dossier reste muet au sujet des procédures d'autoévaluation de la mention.</p> |

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des partenariats forts avec l'environnement socio-économique y compris transfrontalier.
- Un bon taux d'insertion professionnelle.
- Des étudiants bien formés à la recherche par la recherche.
- Une formation en prise avec les demandes sociales dans le domaine des activités physiques et sportives notamment.
- De nombreux partenariats scientifiques.

Points faibles :

- Manque de précision concernant les chiffres relatifs à l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.
- Pas de précision sur les modalités d'évaluation du mémoire.
- Aucun élément sur les procédures d'autoévaluation.

Avis global et recommandations :

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* est une formation cohérente pour les étudiants issus des licences STAPS notamment. Il est bien inscrit dans le tissu socio-économique de la région. Cela permet aux étudiants de trouver facilement des stages. Les nombreux partenariats scientifiques noués avec différents laboratoires font de ce master un lieu de sensibilisation à la recherche. Il est à noter de réels efforts en faveur de la réussite des étudiants. Les quelques recommandations à faire à l'équipe pédagogique sont les suivantes :

- Il serait utile de veiller à ce que les étudiants prennent davantage part au fonctionnement de la formation.
- Les modalités d'évaluation des mémoires, tout comme les procédures d'autoévaluation mériteraient d'être davantage explicitées.
- Afin d'augmenter le nombre d'étudiants en mobilité sortante, l'enseignement d'une langue vivante dans toutes les spécialités, en M1 comme en M2, serait le bienvenu.
- Pour une plus grande lisibilité du devenir de tous les étudiants à l'issue de la formation, un effort devrait être fait pour préciser les taux ainsi que les domaines d'insertion professionnelle.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Sciences et techniques des activités physiques et sportives*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Michel DENEKEN
Président

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr